



Compte rendu de la Réunion Publique
du Conseil Municipal du 15 mai 2018
à 20 h 30
salle de "La Rotonde"

Présents :

Fathi AÏDLI, Jean-Louis ASTOR, Fabrice BAUDEAU, Jean-Paul BEYSSEN, Gabriel BOUISSOU, Élodie CAMBOU, Séverine GAMES, Yannick CHATELET, Eric CHERDO, Laurent CHERUBIN, Renaud DARDEL, Claude DUCERT, Henri de FERLUC, Laurent GONZALEZ, Sabrina MIGNONAT, Frédéric PERROT, Marc PRIDO, Karine ROVIRA.

Absentes et excusées :

Sophie AVRIL, Olivier BONNAMY, Béatrice HONTARREDE, Christine MASOT.

Absents excusés ayant donné procuration :

Laure DELOBETTE à Henri de FERLUC

Anne DELRIEU à Laurent GONZALEZ

Fanny DOMERGUE à Laurent CHERUBIN

Anne FAURES à Eric CHERDO

Laure FREUDO-ROSSO à Karine ROVIRA

Désignation du Secrétaire de séance :

☛ Jean-Paul BEYSSEN est désigné Secrétaire de séance.

M. le Maire ouvre la séance en présentant M. Nicolas Bonnefont, coordonnateur socio-éducatif qui a pris ses fonctions le 3 avril 2018 ; Mme l'adjointe chargée des affaires scolaires complète cette présentation.

M. le Maire présente alors M. Laurent Pauly, nouvel adjoint du Directeur des services Techniques qui a pris ses fonctions le 7 mai dernier. Une présentation complémentaire par l'adjoint aux travaux est effectuée.

Il est alors indiqué que Madame Marie-Viviane Lacan, conseillère municipale, a

démissionné de son poste et qu'en application de la réglementation en vigueur, la personne amenée à la remplacer est celle qui était immédiatement située après elle sur la liste sur laquelle elle s'était présentée lors des élections municipales de 2014. Il s'agit de Laure Delobette, absente ce jour, qu'il convient d'installer au sein du conseil municipal.

Ces précisions étant apportées, et avant d'aborder l'ordre du jour, le conseil municipal désigne Jean-Paul Beyssen secrétaire de séance.

I. Administration Générale

1/ Installation de Madame Laure Delobette en qualité de conseillère municipale suite à la démission de Madame Marie-Viviane Lacan

L'installation de Mme Delobette étant effectuée, M. le Maire précise que celle-ci a donné procuration à M. De Ferluc pour toutes les décisions à prendre dans le cadre de la présente séance.

II. Approbation du PV du Conseil Municipal précédent

2/ Approbation du PV du 10.04.2018

Approbation à l'unanimité du projet du procès-verbal de la séance du 10 avril 2018.

III. Culture

3/ Dissolution du SIVU EIMSET : décision portant adoption des modalités de répartition de l'actif et du passif

Approbation à l'unanimité. Il est précisé que l'ensemble des biens ainsi répartis a été amorti. Par ailleurs, il est indiqué au conseil municipal que l'école de musique fêtera ses 30 ans en juin prochain.

IV. Ressources Humaines

4/ Fixation du nombre de représentants du personnel au comité technique et décision de recueil de l'avis des représentants de la collectivité

Approbation à l'unanimité.

5/ Création d'un poste de rédacteur principal de 1° classe dans le cadre d'un changement de filière.

Approbation à l'unanimité.

V. Travaux

6/ Convention de mutualisation des certificats d'économies d'énergie entre le

SICOVAL et la Commune de Labège

[Approbation à l'unanimité.](#)

VI. Urbanisme

7/ Avis sur le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) arrêté de la Commune de Castanet-Tolosan

[Approbation à l'unanimité.](#)

VII. Travaux et décisions du Maire

[Le Conseil Municipal prend acte des engagements financiers effectués dans le cadre de la délégation.](#)

[L'ordre du jour ayant été dans sa totalité abordé, M. le Maire communique des éléments de précision relatifs à l'évolution de la masse salariale. Cette communication intervient en réponse à une question sur le même sujet qui avait été abordé lors de la précédente séance du conseil municipal.](#)

[Aucune question n'émanant du conseil municipal, M. le Maire donne la parole au public.](#)

[Photocopie pour la population : dans le cadre de l'aménagement du futur accueil de la mairie un point « copies » pourrait être mis à disposition du public.](#)

[Bus pour le marché de Castanet : une réflexion est actuellement menée dans le cadre du transport solidaire.](#)

[Supérette le Casino : une réflexion est actuellement menée pour le devenir de l'agence postale.](#)

[Nettoyage la commune : les services techniques sont remerciés.](#)

[La séance est levée à 21 heure 45.](#)